ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

	PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)	
Commission		
Gouvernement		
Adopté		
	AMENDEMENT	N º 1521
	présenté par M. Véran 	
	ARTICLE 56	
À l'alinéa 6, subs	stituer aux mots :	
« antérieur journa	alier »	
les mots:		
« journalier antér	ieur ».	
	EXPOSÉ SOMMAIRE	
Rédactionnel.		